

## ***Demande de location pour local commercial***

<b>Local commercial:</b> N° .....	<b>Etage :</b> .....
<b>Immeuble :</b> .....	
<b>Date d'entrée :</b> .....	
<b>Loyer mensuel :</b> Fr. .... + charges mensuelles Fr. ....	
<b>Ancien locataire :</b> .....	

### ***Renseignements : ENTREPRISE***

**Raison Sociale :** .....

**Genre d'activité :** .....

**Tél. prof. :** .....

**Personne responsable :** .....

**Natel :** .....

**Adresse e-mail :** .....

**Adresse actuelle :** .....

### ***Renseignements divers :***

Nombre de véhicule que vous possédez : .....

Désirez-vous un garage/une place de parc intérieure :  oui Nbre ..... N° plaque.....  non

Désirez-vous une place de parc extérieure :  oui Nbre ..... N° plaque.....  non

1 place de parc/ véhicule est obligatoire ; si vous possédez 2 véhicules, vous avez l'obligation de prendre au minimum 1 place intérieure

Nous confirmons avoir visité le local avec ..... le .....

***Cette demande doit être accompagnée d'un original du Certificat de l'Office des poursuites, un original de l'Office des faillites, un extrait du casier judiciaire, 3 dernières fiches salaires, un business plan ainsi que la copie de la pièce d'identité***

*La gérance se réserve le droit d'accepter ou de refuser cette inscription.*

*La régie n'est liée de son côté que lorsque le bail sera signé par les 2 parties.*

*Les frais de constitution de dossier se montent à **Fr. 200 .--** et comprennent entre autre la fourniture de plaquettes.*

**Le Client :** j'autorise d'ores et déjà la Régie Chatel à prendre les renseignements nécessaires auprès de l'employeur, des autorités administratives (telles que Office des Poursuites, Offices des Faillites...). J'accepte également les conditions (<https://www.regiechatel.ch/fr/users/profile/terms>) concernant le traitement des données et confirme que ce dossier peut être transmis au propriétaire.

### ***Indemnités dues en cas de renonciation***

- Après avoir rempli le bulletin d'inscription, une indemnité de Fr. 80.- + TVA sera facturée pour la réservation du local.
- Après avoir reçu le bail à loyer pour signature, une indemnité de Fr. 200.- + TVA vous sera facturée pour les renseignements et le travail effectué par la régie à l'établissement du contrat.

Châtel-St-Denis, le ..... Signature(s) : .....